/VS

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 89-276 du 24 Juillet 1989

portant nomination du Camarade Ibitècho Isidore LALEYE en qualité d'Assadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire du Bénin auprès de la République Démocratique Allemande.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU le décret N° 88-315 du 29 Juillet 1988 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU le décret N° 84-506 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisations et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération,

SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin,

Le Conseil Exécutif National entendu

D E C R E T E :

Article 1er.- Le Camarade Ibitècho Isidore LALEYE, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire du Bénin près l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de la République Démocratique Allemande.

.../...

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 24 Juillet 1989

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération,

Ousmane BATOKO
Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances,

Didier DASSI

Ampliations : PR 6 SA/CC CP/ANR 4 CPC 2 PPC 1 SGCEN 4 SPD 2 MAEC 4 MFE 4 Ambassade-Bénin 1 Autre Ministères 14 CEAP 26 Intéressé 1 DPE au MTAS 2 DLC-DPE-INSAE-BCP 8 DB-DCOF-DSDV-DI-DTCP 10 GCONB-DCCT 2 IGE 3 UNB-FASJEP-ENA 3 BN-DAN 2 JORPB 1.-